

PROVINCE DE QUÉBEC

VILLE DE SALABERRY-DE-VALLEYFIELD

AVIS PUBLIC

DEMANDE DE DÉROGATION MINEURE AUX RÈGLEMENTS D'URBANISME

AVIS PUBLIC est donné par la soussignée que, lors de la séance qui se tiendra le 14 mai 2013, à 19 heures, à la salle du conseil située à l'hôtel de ville, 61, rue Sainte-Cécile, à Salaberry-de-Valleyfield, le conseil municipal statuera sur la demande de dérogation mineure aux règlements d'urbanisme mentionnée ci-dessous :

DM2013-0023 Futurs 200, 212, 224, rue Carrière et 20, 24, 52, croissant Carrière, lots 5 033 911, 5 033 913 à 5 033 917 du cadastre du Québec

Autoriser la construction de locaux de rangement annexés à chacun des logements sur le balcon arrière, comme une construction accessoire, alors que le Règlement 150 concernant le zonage ne permet pas ce genre de construction accessoire.

Advenant une décision favorable du conseil municipal, les requérants pourront obtenir les autorisations requises.

Tout intéressé pourra se faire entendre par le conseil municipal relativement à cette demande lors de la séance mentionnée ci-dessus.

SALABERRY-DE-VALLEYFIELD ce 25 avril 2013.

Micheline Lussier, OMA
Greffière adjointe